

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5988**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien du son - Musiques actuelles

Nouvel intitulé : Technicien(ne) supérieur(e) son - musiques actuelles

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Enseignement des métiers de la communication (EMC) | Directeur, Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323t Réalisation du service : montage, éclairage, prise de vue et prise de son

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien son participe à la mise en oeuvre et à l'exploitation d'un dispositif de captation ou de diffusion sonore. Lorsqu'il travaille pour le spectacle vivant, le technicien son prépare, installe, met en oeuvre, règle et exploite le système de sonorisation. Sa qualification Musique actuelles le rend particulièrement apte à travailler dans le domaine de la musique amplifiée.

Lorsqu'il travaille dans un studio d'enregistrement, il prépare la séance, configure les équipements techniques, assiste l'ingénieur du son à la prise de son et au mixage, réalise l'editing courant des prises.

C'est un métier souvent mobile, nécessitant une forte capacité d'adaptation.

Activités liées au métier:

1 : Tester, entretenir, préparer, conditionner, un parc de matériel.

- Faire la maintenance de 1er niveau d'un parc de matériel
- Préparer, conditionner et tester le matériel

2 : Régir un plateau artistique.

- Monter un backline
- Installer un kit micro
- Accueillir des musiciens

3 : Implanter, monter, câbler, tester un système de diffusion.

- Réaliser une distribution électrique
- Implanter et monter un système de diffusion
- Câbler et tester un système de diffusion

4 : Assister l'ingénieur du son, exploiter un système simple.

- Configurer une console analogique
- Configurer une console numérique
- Câbler et paramétrer des effets
- Mixer un programme simple.

5 : Configurer et gérer l'environnement technologique d'une régie de prise de son dans un environnement musical ou de post-synchronisation.

- Configurer et gérer un magnétophone à bande
- Configurer et gérer un enregistreur Direct to Disk
- Réaliser une synchro temporelle
- Editer un enregistrement

Maîtrise des installations électriques - Connaissance des règles de sécurité. Compréhension des technologies analogiques - Capacité à lire un schéma synoptique.

Compréhension des technologies numériques - Capacité à utiliser les équipements dans les règles de l'art.

Capacité à gérer un plateau artistique.

Capacité à implanter, adapter et régler un système de diffusion sonore.

Capacité à configurer et utiliser tous types de consoles analogiques et numériques.

Maîtrise des systèmes informatiques dédiés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Les emplois de technicien son musiques actuelles sont proposés par: -Les sociétés de prestation de service de spectacle
- Les théâtres et salles de spectacle
 - Les studios d'enregistrement
 - Les sociétés de production audiovisuelle.

Les contrats peuvent être des CDI, CDD ou des CDD d'usage (intermittents du spectacles).

Technicien du son. Régisseur son.
Assistant son.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1508 : Prise de son et sonorisation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Electricité - électronique Technologie analogique
Technologie numérique
Informatique
Mise en oeuvre des systèmes de diffusion
Prise de son et mixage
Informatique musicale
Dossier d'étude

Validité des composants acquises : an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le jury est composé de 5 personnes: Le directeur pédagogique, 3 professionnels, 1 enseignant n'intervenant pas dans le cycle.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le jury est composé de 5 personnes: Le directeur pédagogique, 3 professionnels, 1 enseignant n'intervenant pas dans le cycle.
En contrat de professionnalisation	X		Le jury est composé de 5 personnes: Le directeur pédagogique, 3 professionnels, 1 enseignant n'intervenant pas dans le cycle.
Par candidature individuelle	X		Le jury est composé de 5 personnes: Le directeur pédagogique, 3 professionnels, 1 enseignant n'intervenant pas dans le cycle.
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV sous l'intitulé Technicien du son - Musiques actuelles, avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

10, rue EUGENE VARLIN 92240 MALAKOFF

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Technicien(ne) supérieur(e) son - musiques actuelles